

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prêt(e)s pour les Journées Nationales Tourisme & Handicap ? Découvrez le programme !

Reconnue et labellisée depuis mars 2021 « Destination pour tous » à l'échelle nationale, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) s'associe aux Journées Nationales Tourisme & Handicap (JNTH) pour proposer avec ses partenaires, du 2 au 30 avril, un riche programme d'animations récréatives et adaptées à destination des publics en situation de handicap. Pour encore mieux faire connaître les structures touristiques et de loisirs du territoire investies en matière d'accessibilité.

Savez-vous que le Dunkerquois compte à ce jour 18 établissements labellisés « Tourisme & Handicap »*? Derrière cette reconnaissance des efforts portés par les différents équipements touristiques et de loisirs du Dunkerquois (qui a contribué à labelliser l'agglomération dunkerquoise en 2021 « Destination pour tous »** échelon Or), il y a pour la CUD et son président, Patrice Vergriete, la volonté de poursuivre une politique d'inclusion reposant sur un haut niveau d'accessibilité, tant pour ses habitants que pour les visiteurs et touristes souhaitant découvrir le territoire. Rappelons que la CUD a édité en 2024 un guide touristique de l'accessibilité du territoire, afin de renforcer la visibilité de ses différents sites labellisés « Tourisme & Handicap » et ainsi garantir une meilleure promotion de l'offre en la matière.

C'est pourquoi la CUD et ses différents partenaires ont choisi de s'engager une nouvelle fois auprès de l'association « Tourisme & Handicaps » pour proposer **du 2 au 30 avril 2025**, dans le cadre des Journées Nationales Tourisme & Handicap 2025, un large programme d'animations accessibles aux personnes en situation de handicap (sur réservation) : visites guidées en langue des signes française pour les personnes déficientes auditives ; visites guidées adaptées aux personnes déficientes intellectuelles ; animations sensorielles pour les personnes déficientes visuelles ; activités accessibles aux personnes à mobilité réduite ...

Rendez-vous sur www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/jnth pour consulter l'intégralité du programme d'animations et leurs modalités d'accueil. Une trentaine de propositions de visites et découvertes vous est proposée notamment par ces partenaires.

Avant tout déplacement, il est conseillé de prendre contact avec les organisateurs pour s'inscrire (au plus tard une semaine avant l'animation souhaitée), préparer au mieux les visites et connaître le lieu de rendez-vous. Merci de bien vouloir prévoir votre accompagnateur si vous rencontrez des problèmes de déplacement de façon autonome et de le préciser lors de la réservation.

FOCUS : Visites du port de Dunkerque en autocar PMR, une première !

Embarquez au cœur des activités du Port de Dunkerque pour vivre un moment unique et exceptionnel. Habituellement interdit au public et soumis aux règles ISPS (Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires), la Communauté urbaine de Dunkerque en partenariat avec Dunkerque Port Center offre la possibilité aux personnes en fauteuil roulant et leur accompagnant de découvrir le port grâce à un autocar pouvant accueillir jusqu'à 11 personnes en fauteuil roulant en même temps ! Accompagné par un ancien professionnel du port, partez à la découverte du 3^{ème} plus grand port français pour une visite guidée mémorable !

Déroulé de la journée du mardi 15 avril (durant les vacances scolaires) :

- **Visite du matin** (11 personnes en fauteuil roulant et leurs 11 accompagnants respectifs) : Rendez-vous fixé à 9h00 ; Installation puis départ à 9h30 ; Visite commentée du port de 2h30 ; Retour à 12h00, fin de la descente de l'autocar à 12h30.
- **Visite de l'après-midi** (11 personnes en fauteuil roulant et leurs 11 accompagnants respectifs) : Rendez-vous fixé à 14h00 ; Installation puis départ à 14h30 ; Visite commentée du port de 2h30 ; Retour à 17h00, fin de la descente de l'autocar à 17h30.

Lieu de rendez-vous communiqué avec la confirmation de réservation dûment payée.
Ces visites n'utiliseront pas de discours simplifié.

Modalités de réservation :

Comptez 12€ par personne en fauteuil roulant et 6€ pour son accompagnant pour cette visite du port jamais organisée auparavant.

La réservation pour la visite du port est obligatoire au plus tard une semaine à l'avance (soit jusqu'au 8 avril inclus). Pour ce faire, merci de contacter Dunkerque Port Center via l'adresse mail : contact@dunkerqueportcenter.fr, en joignant les pièces d'identités des personnes inscrites ainsi que leurs coordonnées. Vous avez la possibilité de procéder à la réservation directement au Port Center (situé au 2^{ème} étage du Musée Maritime et Portuaire de Dunkerque, 9 Quai de la Citadelle).

Le règlement du montant de la visite est préalable, par virement bancaire, ou au Port Center par chèque ou espèces, il valide votre réservation.

Pour plus d'informations, contactez le Port Center de Dunkerque au 03 28 63 33 44 ou par mail contact@dunkerqueportcenter.fr

*** Qu'est-ce que le label national « Tourisme & handicap » à l'échelle d'une structure ?**

« Tourisme & Handicap » est le seul label d'État attribué aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous, dans la plus grande autonomie possible.

Il prend en compte, notamment, l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de services. Il est aussi attentif à l'accueil personnalisé réservé aux visiteurs à besoins spécifiques en termes d'attention et de bienveillance.

Afin de garantir une bonne qualité d'accueil, ces établissements labellisés sont soumis à un contrôle régulier par des évaluateurs formés et spécialisés.

Ce label peut être donné à des hébergements, des restaurants, des lieux de visites, des activités sportives et de loisirs, ainsi que des offices de tourisme.

Renseignements : www.tourisme-handicaps.org

Au 1^{er} janvier 2025, le Dunkerquois compte 18 établissements labellisés Tourisme & Handicap :

- **5 bureaux d'information touristique** : Bray-Dunes, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Dunkerque et Gravelines
- **6 hébergements touristiques et restauration** : Auberge de Jeunesse L'Escale ; Mercure Dunkerque Centre Gare ; Hébergement collectif Jean Binard ; Gîte de l'Esplanade ; Camping Caravaning du Lac ; La Cabane aux Délices
- **7 sites et équipements touristiques et de loisirs** : Musée Dunkerque 1940 – Opération Dynamo ; Scène Nationale - Le Bateau Feu ; La Ferme du Camélus ; Plage de Gravelines - Petit Fort Philippe ; EDF Odysselec Espace Gravelines - Centre d'Information du Public de la centrale nucléaire de Gravelines ; Parcours de visite au Centre équestre municipal de Gravelines ; Bio-Topia

Les professionnels du tourisme de l'agglomération dunkerquoise sont toujours plus nombreux à s'engager dans cette démarche.

**** Qu'est-ce que la labellisation « Destination Pour Tous » à l'échelle d'un territoire ?**

L'agglomération dunkerquoise s'est vu décerner en mars 2021, pour 5 ans, la plus haute distinction de la marque nationale « Destination Pour Tous », à savoir la mention OR.

Cette distinction consacre les efforts fournis par la Communauté urbaine de Dunkerque pour construire un territoire plus inclusif et proposer une offre touristique adaptée et accessible pour tous les publics. Cette marque vient récompenser l'attention particulière portée sur la mise en accessibilité globale du territoire : transport, voirie, bâtiments publics, commerces, manifestations, ainsi que des sites touristiques, culturels et de loisirs.

Renseignements complémentaires sur www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/autonomie

Contact presse :

Olivier COPPIN - Direction de la Communication mutualisée - CU et ville de Dunkerque -
Tel : 03 28 23 69 57 ou 06 84 75 97 36 - Email : olivier.coppin@tud.fr